

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Annonce n° 1823 - page 117

971 - Guadeloupe

FONDATEURS D'ENTREPRISES

Modifications

FONDATION D'ENTREPRISE SEMSAMAR SOLIDARITE.

Objet : la fondation d'entreprise Semsamar Solidarité a pour objet, sur les territoires d'implantation de la Semsamar, de réaliser, d'encourager, d'organiser, de soutenir, de promouvoir : des actions d'intérêt général, couvrant tous les champs de l'action sociale, et visant en particulier à lutter contre l'exclusion et la précarité des actions concourant à l'épanouissement humain et à la recherche de l'excellence notamment par le développement des connaissances fondamentales, le soutien aux innovations sociales et technologiques, la contribution à la santé ; des actions destinées à accompagner, stimuler et orienter les jeunes ; des actions permettant la réinsertion sociale des personnes en situation de précarité, l'accompagnement socioprofessionnel dans les parcours d'insertion, la réalisation de projets de cohésion sociale et de solidarité ; toutes manifestations ou initiatives de nature à développer les débats et les comportements citoyens, autour notamment des thèmes de la lutte contre les discriminations, de la solidarité, de l'insertion des jeunes ; de porter des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) organisés ponctuellement ou de façon pérenne en procédant à l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, dans le cadre d'un conventionnement, en application des articles L. 5132-4 et R. 5132-27 et suivants du code du travail

Ancien objet : soutenir des structures associatives engagées dans l'action sociale et implantées au moins sur l'un des territoires d'intervention de la Semsamar ; mettre en oeuvre toutes actions concourant à l'épanouissement humain et à la recherche de l'excellence : développer des connaissances fondamentales, soutien aux innovations sociales et technologiques, contribution à la santé ; promouvoir et/ou soutenir toutes manifestations ou initiatives de nature à développer les débats et les comportements citoyens, autour notamment des thèmes de la lutte contre les discriminations, de la solidarité, de l'insertion des jeunes ; organiser et participer à des actions de communication favorisant la connaissance de l'action que mène la fondation.

Siège social : immeuble du Port, Marigot, 97150 Saint-Martin.

Autorisation administrative :

Date de création : 6 juillet 2011, *autorisation délivrée par le préfet* de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Date de la modification des statuts : 13 août 2015, *autorisation délivrée par le préfet* de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

